

**M. l'Orateur:** Si j'ai bien saisi, la question du député se rapportait à la Monnaie royale?

**M. Denis:** Oui. Il y a des serrures et des clefs qui assurent l'accès à l'Hôtel de la Monnaie. S'il est vrai que des détenus réparent ces verrous et ces clefs, l'affaire me paraît revêtir un caractère d'urgence. Il faudrait fournir à la population canadienne l'assurance que ces clefs et ces verrous ne sont pas entre les mains de détenus.

**M. l'Orateur:** Le député n'a rien dit de nouveau qui soit de nature à me faire modifier ma décision.

TIMMINS (ONT.)—PRÉTENDU TRANSPORT DU  
COURRIER PAR DES BRISEURS DE GRÈVE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. M. W. Martin (Timmins):** Monsieur l'Orateur, j'ai posé une question au ministre des Postes mardi dernier, et, sauf erreur, il a répondu à ce moment-là que l'affaire ne lui avait pas été signalée. Je me demande s'il en a pris connaissance depuis et s'il peut dire à la Chambre ce qu'il compte faire à cet égard.

**L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, à la suite de la question de l'honorable député, j'ai reçu la copie d'un télégramme et un fonctionnaire de mon ministère est à Timmins aujourd'hui pour étudier l'affaire.

### LES FINANCES

INTERPELLATION AU SUJET DU MONTANT DU  
BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES,  
CETTE ANNÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River):** Monsieur l'Orateur, on constatera, je pense, que j'ai tenté de collaborer avec le ministre des Finances et de me conformer au Règlement lors de la présentation du budget des dépenses. Je vais maintenant lui poser une question qui est, je crois, conforme au Règlement. L'ensemble des postes statutaires et le montant des crédits voté par la Chambre, l'année dernière, s'élevaient en tout à 5,740 millions de dollars. Le ministre nous dira-t-il quel est le total cette année par rapport à l'année dernière?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député demande des renseignements que tous les honorables députés peuvent, je crois, se procurer facilement en consultant le document qui a été déposé et que la Chambre a décidé de déférer au comité des subsides.

**M. Benidickson:** A ce sujet, je me bornerai à dire que les députés ont pu lire ces renseignements dans les journaux, bien entendu;

toutefois, ceux d'entre nous qui siègent ici en ce moment ne peuvent s'absenter quelque temps de la Chambre simplement pour aller chercher ce renseignement.

**M. l'Orateur:** J'ignore si l'honorable député veut soulever la question de privilège à ce sujet; s'il le fait, nous pourrions peut-être mettre les choses au point.

(Plus tard)

**M. Benidickson:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question au ministre des Finances. Le ministre nous dira-t-il s'il a informé les journalistes, plus tôt aujourd'hui, que les prévisions que renferme le Budget des dépenses déposé aujourd'hui se totalisent à 6,123 millions comparativement aux 4,526 millions qu'atteignaient les prévisions de dépenses de son dernier prédécesseur libéral?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Il me semble que l'honorable député cherche à donner des renseignements. La première partie de sa question paraît bien interrogative, mais la seconde est irrecevable.

**M. Benidickson:** Le ministre nous dira-t-il s'il a fait connaître le chiffre de 6,123 millions aux journalistes?

**M. l'Orateur:** L'honorable député s'enquiert d'un point à propos duquel je suis déjà intervenu deux fois; il devrait, à mon avis, accepter ma décision. La parole est au député de Vaudreuil-Soulanges.

**M. McIlraith:** Monsieur l'Orateur, je désire poser la question de privilège...

**M. l'Orateur:** L'honorable représentant aurait-il l'obligeance d'attendre jusqu'à ce que le député de Vaudreuil-Soulanges ait posé sa question?

**M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais porter à votre attention une question qui me semble toucher aux droits de tous les députés. Il s'agit de la présentation du budget des dépenses plus tôt aujourd'hui et du refus de recevoir les questions qui pouvaient ne pas être conformes au Règlement selon la manière dont elles étaient posées.

Plus tôt, le ministre a distribué des renseignements aux journalistes, et à l'ouverture de la séance, on nous a refusé ces renseignements, bien que les sujets sur lesquels porteraient ces renseignements soient les travaux ministériels qui vont occuper le reste de la séance d'aujourd'hui.

Il vaut la peine, à mon sens, qu'on s'arrête à penser s'il n'y aurait pas quelque autre procédé que le ministre pourrait employer pour mettre à la disposition des députés les renseignements distribués aux